

Vidéographie professionnelle

RÉF | 1596

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- créer des réalisations audiovisuelles, intégrant des prises de vues et des prises de sons, dans des domaines aussi divers que le film de fiction, le film documentaire, le spot publicitaire, le film à caractère artistique... - exprimer le message à produire à partir de critères esthétiques, techniques et budgétaires appropriés, - effectuer toutes les opérations de traitement des images et des sons, permettant la diffusion et la projection d'œuvres vidéographiques.

Programme

- Droit de l'image et du son (40 périodes)
- Production audiovisuelle (30 périodes)
- Mastering et Authoring (30 périodes)
- Histoire de la vidéographie et du cinéma (60 périodes)
- Sémiologie de la vidéographie et du cinéma (40 périodes)
- Techniques de l'image numérique (60 périodes)
- Techniques de prise de vues et de montage (140 périodes)
- Techniques de prise de vues et découpage technique (80 périodes)
- Techniques de l'écriture narrative et dramaturgique (60 périodes)
- Techniques de l'écriture documentaire (60 périodes)
- Techniques de captation et de montage sonores (60 périodes)
- Techniques du mixage sonore 60 périodes)
- Techniques des effets spéciaux vidéo (100 périodes)
- Atelier de création niveau 1(100 périodes) et niveau 2 (120 périodes)
- Stage: vidéaste 80 périodes)
- Épreuve intégrée de la section: vidéaste (80 périodes)

* Certains modules de cette formation peuvent faire l'objet d'une inscription séparée

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée	3 années
Horaire	en soirée 17h50 - 21h10 3 fois par semaine certains cours peuvent être suivis l'après-midi Possibilité en 1ère année de suivre certains cours de 14h à 17h20
Début	9 septembre 2024 1 fois par an, septembre.
Coût	320€ - Coût réduit : 100€ -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles* ou test d'admission.

Lettre de motivation et un entretien personnel avec le responsable de la section.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscrivez-vous le 1 juin puis sur rendez-vous du 3 au 28 juin et dès 21 août de 14h30 à 20h30 du lundi au vendredi.
- Journée portes ouvertes le 1 juin de 10 à 17h

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le [site](#) de l'école
- Téléphonnez à l'établissement

Organisme

École de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda

Rue Claessens 57

1020 Laeken

Tél: 02 422 03 60

<http://www.ecoledephoto.be>

